



## Eviter rachat de soulte

-----  
Par nicog18

bonjour

en cours de separation, union libre avec 1 enfant en commun - garde alternée

je veux racheter ma maison en indivision 50/50

credit en cours

150.000 ? emprunté - achat maison 120.000 ? + 30.000 ? travaux réalisés par nous memes

reste à ce jour remboursement de 120.000 ?

ma femme me laisse la maison, sans rien me demandé

comment eviter que cette soulte soit considérée comme une donation vis a vis du fisc

est il possible d'acheter ce bien, la meme valeur que le credit pour qu'il n'y'ai pas de soulte

merci par avance de vos réponses